



## L'adhérence des chaussées, état de l'art et recommandations

Commandé par la Direction des Infrastructures de Transport du MEDDE et édité par le Cerema dans la collection Références, ce guide propose un état de l'art des règles applicables et des préconisations visant à garantir la qualité nécessaire **en matière d'adhérence des couches de roulement neuves**. Il s'adresse à tous les acteurs de la technique routière confrontés à cette problématique.

L'adhérence des chaussées représente une composante importante du niveau de service des axes routiers et autoroutiers. Elle contribue en effet à **la sécurité des usagers**, plus particulièrement lorsque les chaussées sont mouillées ou humides.

Depuis l'application de la circulaire ministérielle n°2002-39 du 16 mai 2002, les maîtrises d'ouvrage et maîtrises d'œuvres se sont diversifiées et de nouvelles techniques de réalisation des couches de roulement sont apparues, notamment par le fort développement du **recyclage** et par l'utilisation de **produits à faible granularité**. De plus, les méthodes de mesure se sont diversifiées et ont nécessité un temps d'évaluation. En conséquence, il s'est avéré nécessaire d'intégrer ces nouveaux éléments techniques afin de garantir une **qualité d'adhérence suffisante** pour la sécurité des usagers.

Ce guide a été rédigé par les membres du GNCDS (Groupe National des Caractéristiques De Surface des chaussées), groupe spécialisé du comité méthodologie de l'IDRRIM.

### > COMMANDER LE GUIDE

**CONTACT PRESSE :** [marine.havard@idrrim.com](mailto:marine.havard@idrrim.com) | 01.44.13.32.99

Créé en 2010, l'IDRRIM a pour mission de  **fédérer la communauté des acteurs publics et privés agissant dans le domaine des infrastructures de mobilité** (Etat, collectivités locales, services techniques, ingénierie privée, entreprises, associations partenariales, écoles et organismes de recherche, établissements du réseau scientifique et technique de l'Etat). **Lieu de convergence et d'échanges**, l'Institut a pour mission de  **fédérer et mobiliser** l'ensemble des acteurs de la profession autour d'un objectif commun :  **favoriser, développer et promouvoir une vision et un référentiel partagés** en matière de conception, de réalisation, de maintenance et de gestion des routes, des rues, des infrastructures de déplacement, des espaces publics de mobilité et des services associés. Véritable  **label de confiance et de fiabilité**, l'Institut a également vocation à  **assurer la promotion et le rayonnement du savoir-faire technique français** à l'étranger en matière d'infrastructures de déplacement.